

Paris, le 29-Jun-99

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

OLIS : 29-Jun-1999

HRM/VAC(99)40

Téléphone : 01 45 24 14 44

Téléfax : 01 45 24 79 11

NOTE DE SERVICE

CHEF DE L'UNITE DES STATISTIQUES ET INDICATEURS TERRITORIAUX, (GRADE A2/A3), SERVICE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Date de clôture des inscriptions : 29 juillet 1999

**Dans le cadre de sa politique d'égalité des chances
l'OCDE encourage les femmes à faire acte de candidature**

Rôle

Sous la supervision du Directeur du Service du développement territorial (TDS), le/la titulaire du poste aura comme responsabilité principale d'assurer le développement des bases de données sur les statistiques et indicateurs territoriaux des pays Membres, contribuant à toutes les activités du Service, notamment les examens territoriaux, les analyses politiques et les études de cas, ainsi que de conduire des analyses internationales basées sur les statistiques et les indicateurs, sur des questions économiques liées aux politiques et stratégies de développement territorial.

Fonctions principales

1. Mener à bien le développement de bases de données sur les statistiques et indicateurs territoriaux des pays Membres et assurer la production de statistiques à intégrer aux examens territoriaux et études de cas, et à d'autres activités du Service, selon les demandes des Comités TDPC (Comité des politiques de développement territorial) et LEED (Programme d'action et de coopération concernant le développement économique et la création d'emplois au niveau local). Proposer des politiques et stratégies pour le développement futur des bases de données statistiques et d'indicateurs.
2. Sur la base de ces statistiques et indicateurs, effectuer des analyses internationales sur les questions structurelles et micro-économiques, liées au développement territorial.

3. Rédiger des rapports et articles sur ces analyses (documents de travail, documents soumis au Comité, articles dans l'Observateur, publications de l'OCDE).
4. Superviser les travaux de l'Unité des statistiques et indicateurs territoriaux.
5. Représenter le Service et l'Organisation sur les questions relevant de politiques de développement rural et régional à diverses manifestations nationales ou internationales, et assister le Directeur de TDS dans le maintien de relations étroites avec les autres directions de l'Organisation, de façon à promouvoir les travaux horizontaux dans lesquels le Service du Développement Territorial est impliqué.

Qualifications principales et compétences essentielles

1. Diplôme universitaire de niveau supérieur en sciences économiques, sociales ou environnementales et/ou matières connexes, avec une expérience de trois ans minimum dans le domaine de l'analyse économique et des statistiques. Expérience avec une spécialisation dans des questions de développement territorial, acquise au sein d'une administration nationale, d'une organisation internationale ou d'un centre de recherches serait un avantage.
2. Excellente connaissance et expérience pratique de la collecte de données internationales comparatives ainsi que des analyses de données statistiques et économiques ; expérience dans le domaine des études internationales comparatives, et expérience dans les questions de développement territorial.
3. Excellente aptitude à la rédaction et à l'analyse, ce qui suppose un esprit de synthèse ; aptitude à travailler avec des instituts de recherche et des experts à tous niveaux dans d'autres organisations nationales et internationales.
4. Aptitude à travailler dans une équipe ; à coordonner et superviser le travail de consultants ; à contribuer aux travaux d'autres agents de niveau professionnel ; et à travailler dans des conditions d'intense activité en respectant des délais stricts.
5. Excellente aptitude à s'exprimer et à rédiger dans les deux langues officielles de l'Organisation (anglais et français).

N.B. L'engagement pourra initialement se faire au grade immédiatement inférieur si les qualifications et l'expérience professionnelle du candidat choisi correspondent à ce niveau ; dans ce cas, les fonctions et responsabilités attribuées seront ajustées de façon appropriée.

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL SUR LES VACANCES D'EMPLOI ET LES CANDIDATURES

Qui peut faire acte de candidature ? Les postes de l'Organisation sont uniquement ouverts aux candidats ressortissants d'un pays Membre. Les candidats extérieurs doivent avoir moins de 65 ans au moment de l'engagement. Nous encourageons vivement les femmes à poser leurs candidatures.

Qualifications principales et compétences essentielles : Les qualifications et compétences énumérées dans la vacance sont très importantes pour l'exécution des tâches mentionnées. Nos critères de sélection sont rigoureusement appliqués, et de ce fait seuls les candidats possédant ces qualifications et compétences devront postuler.

Date de clôture des inscriptions : Les candidatures doivent être impérativement envoyées avant cette date. Les candidatures reçues à une date ultérieure ne seront seulement prises en compte qu'à titre exceptionnel.

Comment faire acte de candidature ? (la candidature doit *obligatoirement* faire mention du numéro de la vacance d'emploi, de la nationalité, du sexe et de la date de naissance) Vous pouvez opter pour l'une des méthodes suivantes :

1. Consulter les Renseignements sur le recrutement et remplir le formulaire en ligne à partir de notre site web ; ou
2. Envoyer par courrier électronique votre CV, lettre de motivation, et tout renseignement complémentaire* ; ou
3. Faxer ou envoyer votre CV à la Gestion des ressources humaines, accompagné de tous documents utiles*

* Par ex., la liste de vos publications, le cas échéant. NB : les copies de diplômes ne sont *pas* nécessaires à ce stade.

Tests : Pour certains postes, il peut être demandé aux candidats de passer un examen écrit ou oral dont le résultat sera un élément de la sélection.

Entretiens : Les candidats les plus qualifiés seront convoqués pour un entretien. Ceux dont la langue maternelle n'est pas l'une des deux langues officielles (anglais ou français) pourront choisir la langue officielle dans laquelle l'entretien se déroulera — excepté si le poste en question exige une excellente ou une très bonne connaissance de l'anglais et du français auquel cas tous les candidats devront démontrer au cours de l'entretien leur aptitude à s'exprimer dans les deux langues.

Candidats non retenus sur la liste courte : En raison du nombre important de candidatures reçues par l'Organisation, les candidats non retenus sur la liste courte pour entretien ou test ne seront pas contactés.

Sélection finale : La sélection finale sera faite sur la base des qualifications, de l'expérience et des compétences essentielles figurant dans la vacance d'emploi et par comparaison avec celles des autres candidats. Les candidats retenus sur la liste courte seront informés par téléphone le plus tôt possible du résultat de l'entretien, et recevront ensuite une confirmation écrite de la Gestion des ressources humaines de l'OCDE.

Durée de l'engagement : Il sera offert un engagement de durée déterminée, pour une période de deux ou trois ans, avec éventuellement une possibilité de renouvellement.

Grade : Les postes sont normalement pourvus au grade indiqué. Certains postes, cependant, peuvent être temporairement pourvus au grade immédiatement inférieur si les qualifications et l'expérience du candidat choisi correspondent à ce niveau et si cette éventualité a été prévue dans la vacance d'emploi. Dans ce cas, les fonctions et responsabilités assignées seront adaptées en conséquence.

Lieu de travail : Sauf indication contraire, le lieu de travail est Paris. Pour certains postes, des déplacements occasionnels sont à prévoir.

Fonctions : Les vacances d'emploi précisent les principales fonctions devant être remplies au moment de l'engagement. Ces fonctions pourront être modifiées selon le programme de travail du service ou à la suite de l'introduction de nouvelles méthodes de travail et/ou d'un nouveau matériel.